

Le château de Volx se situe sur le promontoire rocheux qui domine le village et la vallée de la Durance. Le site castral, attesté depuis le XII^e s., est aujourd'hui très arasé et largement occupé par des maisons individuelles. Le parcellaire a toutefois conservé les traces des remparts, et des élévations anciennes apparaissent encore de manière disparate dans les parties hautes du village. Le diagnostic portait sur une parcelle située sur le flanc oriental de l'enceinte. L'opération a concerné une analyse sommaire des élévations du bâtiment qui occupe la partie sud-est de la parcelle, complétée par la réalisation de trois sondages dans les jardins.

Les sondages n'ont pas livré de niveaux d'occupation anciens : la zone située à l'angle nord-ouest du rempart a été entièrement comblée par des remblais modernes consécutivement à l'extension de l'enceinte dans ce secteur. Aux abords immédiats du bâtiment, des niveaux d'occupation datés de la période moderne apparaissent sous des remblais récents épais d'environ 80 cm.

Les observations sur le bâti ont mis en évidence trois principaux états de construction.

- **L'état 1** est caractérisé par la construction d'un bâtiment sur deux niveaux voûtés en berceau transversal, qui pourrait appartenir à une période assez haute (avant

la fin du XIII^e s. ?). Le bâtiment méridional formerait ainsi l'un des plus anciens vestiges du château de Volx encore conservé en élévation. Le plan de ce bâtiment, le soin apporté à sa mise en œuvre, sa position topographique interrogent sur sa fonction d'origine.

- **L'état 2** correspond à la construction d'un grand bâtiment accolé à la face nord du premier édifice. La répartition des espaces, la nature des ouvertures laissent supposer que cet édifice avait une fonction essentiellement résidentielle, que nous proposons d'interpréter comme un logis. Sa datation reste à établir, mais les caractéristiques architecturales plaident pour une construction comprise entre la fin du XIII^e et le début du XV^e s.

L'extension des remparts vers le nord-est succède à cet état, sans qu'il soit possible de lui attribuer une datation précise.

- **L'état 3**, consécutif à la destruction d'une partie du bâtiment nord, est caractérisé par la reconstruction et la réaffectation du bâtiment en maisons d'habitation au cours du XIX^e s.

Mathias Dupuis, Adeline Barbe
et Yann Dedonder